



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

Liste des documents à fournir pour demander en France la vérification d'opposabilité d'un jugement de divorce rendu à l'étranger (vérification de l'authenticité, la régularité et la validité de décisions étrangères)

Une lettre de votre part adressée à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance du lieu où a été célébré le mariage. Si votre mariage a été célébré à l'étranger, il convient d'adresser votre requête au Parquet de Nantes (voir adresse ci-dessous).

Pièces à joindre :

- **Jugement définitif et sans appel du divorce** (le titre varie selon l'Etat, quelques exemples : « Certificate of absolute divorce », « Final judgment and Decree », « Judgment of Divorce » etc...), Ce document **original** doit comporter : l'identification de la Cour qui a jugé le divorce et statué, la date et le numéro d'enregistrement définitif et sans appel du divorce, le sceau officiel de la Cour qui a prononcé le divorce, l'identité et la signature du juge.
- **La traduction en français de ce jugement définitif et sans appel** effectuée par un organisme professionnel de la traduction
- copie intégrale de l'acte de mariage français (à demander à la Mairie du lieu de l'événement si le mariage a eu lieu en France ou au Service Central de l'Etat Civil à Nantes si le mariage a eu lieu à l'étranger : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali>)
- copie intégrale de votre acte de naissance français (idem)
- preuve de la nationalité des deux conjoints au jour de la décision (document en photocopie) ;
- justificatif du domicile des époux au moment du divorce (justificatifs de propriété, location, factures diverses etc...) ;

Il convient :

- de faire légaliser la signature du traducteur par un " Notary Public " américain
- et de faire légaliser la signature du " Notary Public " par une Apostille (voir liste ci-après)

(modèle de lettre)

Monsieur ou Madame ...

à

Monsieur le Procureur de la République
près le Tribunal de Grande Instance de...

Monsieur le Procureur de la République,

Je prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants concernant mon jugement de divorce rendu aux Etats-Unis le...

(liste des documents joints)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir accuser réception de ce dossier à l'adresse indiquée au début de cette lettre.

(1) Parquet du Tribunal de Grande Instance de Nantes
Quai François Mitterrand
44921 NANTES CEDEX 9
Service ETAT CIVIL
Téléphone : 02.51.17.97.95
Fax : 02.51.17.98.37

APOSTILLE

Pour obtenir l'Apostille qui légalise la signature d'un « Notary Public », il convient de l'adresser à l'un des bureaux ci-dessous :

DELAWARE : Division of Corporations
P.O Box 898
Dover, DE 19903
Tél : (302) 736 3073

DISTRICT OF COLUMBIA : Notary Authentication Office
441 4th Street, N.W
Washington, DC 20005
Tél : (202) 727 3117

MARYLAND : Office of the Secretary of State
16 Francis Street
Jeffrey Building
Annapolis, MD 21401
Tél : (410) 974 5521

PENNSYLVANIE : Commission Bureau
(Attention Mrs BEYE)
305 North Office Building
Harrisburg, PA 17120
Tél : (717) 787 4035

VIRGINIE : Secretary of the Commonwealth
Finance Building
Capitol Square
Richmond, VA 23219
Tél : (804) 786 2441

VIRGINIE OCCIDENTALE : Secretary of State's Office
(Attention Mrs CASTO)
State Capitol
Charleston, West Virginia 25305
Tél : (304) 345 4000

Pour les autres Etats, l'information est disponible sur internet en recherchant « Apostille + nom de l'Etat où vous aurez effectué la traduction »)